

Examen des orientations, des activités
et de la gestion administrative de
la Commission des partenaires du
marché du travail et étude des états
financiers et des rapports annuels
2007-2008 à 2010-2011 du Fonds de
développement et de reconnaissance
des compétences de la main-d'oeuvre

OBSERVATIONS

MARS 2012

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE
ET DU TRAVAIL





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

Examen des orientations, des activités
et de la gestion administrative de
la Commission des partenaires du
marché du travail et étude des états
financiers et des rapports annuels
2007-2008 à 2010-2011 du Fonds de
développement et de reconnaissance
des compétences de la main-d'oeuvre

OBSERVATIONS

MARS 2012

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE
ET DU TRAVAIL



assnat.qc.ca

Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'économie et du travail, veuillez vous adresser au secrétaire de la Commission, M. Éric Thomassin, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : cet@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

MARS 2012

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Le président

M. Guy Ouellette (Chomedey)

Le vice-président

M. Stéphane Bergeron (Verchères)

Les membres

M. Claude Bachand (Arthabaska)

M. Pascal Bérubé (Matane)

M. Jean D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Gérard Deltell (Chauveau), jusqu'au 14 février 2012

M. André Drolet (Jean-Lesage)

M^{me} Maryse Gaudreault (Hull)

M^{me} Johanne Gonthier (Mégantic-Compton), jusqu'au 21 février 2012

M. Georges Mamelonet (Gaspé)

M^{me} Lorraine Richard (Duplessis)

M. Dave Turcotte (Saint-Jean)

Autre député présent

M. Sylvain Gaudreault (Jonquière)

Le personnel de la Commission

M. Éric Thomassin, secrétaire

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Diane Fleury, agente de secrétariat, Direction des travaux parlementaires

INTRODUCTION

Le 2 février 2012, la Commission de l'économie et du travail a réalisé un double mandat. Conformément à l'article 293.1 du Règlement de l'Assemblée nationale, les parlementaires ont effectué un mandat de surveillance et de reddition de comptes concernant la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Conformément à l'article 43 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, les membres de la Commission ont également étudié les états financiers et les rapports annuels du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre des exercices 2007-2008 à 2010-2011.

Puisque la Commission des partenaires du marché du travail est responsable du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, il a été convenu de réaliser ce double mandat au cours d'une audition tenue le 2 février 2012. Les membres de la Commission ont également tenu des séances de travail les 2 février et 20 mars 2012.

OBSERVATIONS

Les parlementaires ont apprécié les échanges qu'ils ont eu avec le président de la Commission des partenaires du marché du travail. Au terme de leurs travaux, les membres de la Commission de l'économie et du travail font les observations suivantes :

- Devant le bilan positif du programme Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRE), les membres de la Commission de l'économie et du travail constatent que, advenant un contexte de ralentissement économique semblable à celui de 2008, la Commission des partenaires du marché du travail pourrait à nouveau offrir ce genre de programme aux entreprises à risque.
- Les parlementaires comprennent que, à l'avenir, les programmes de formation de base et d'alphabétisation du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre seront présentés de manière uniforme dans les rapports d'activité afin de faciliter le suivi, d'une année à l'autre, des programmes et des sommes accordées.
- En réponse à une recommandation issue d'un rapport du Vérificateur général¹, la Commission des partenaires du marché du travail a évoqué que, en 2009-2010, une étude concernant la mise en œuvre de la politique d'intervention sectorielle et ses impacts sur les secteurs visés serait réalisée. Les députés comprennent que la définition du mandat d'étude a été approuvée par la Commission des partenaires du marché du travail et que l'étude est en cours. La Commission de l'économie et du travail souhaite être informée de l'évolution de celle-ci.

¹ Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2009-2010, tome I, chapitre 2 – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : services et subventions aux entreprises, déposé à l'Assemblée nationale le 21 mai 2009.

DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
scom@assnat.qc.ca

